

Scanné sous :

Mis en GED

Non numérisé

## DEMANDE D'AUTORISATION POUR SUPPRESSION ET/OU ÉLAGAGE EXCÉDANT L'ENTRETIEN COURANT DU PATRIMOINE ARBORÉ

Concernant tout arbre désigné dans le plan de classement ainsi que les alignements et allées d'arbres, les cordons boisés, les buqueteaux, les haies vives indigènes, les arbres fruitiers y compris les noyers, les compensations de plantations protégées abattues selon article 2 du Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré du 27.06.2023.

Demande:

Abattage  Élagage  Recépage sélectif

Demande de dérogation à l'article 14 LPrPNP par l'application de l'article 15 LPrPNP au motif suivant:

risques sécuritaires ou phytosanitaires avérés;

entrave avérée à l'exploitation agricole;

impératifs de construction ou d'aménagement.

*(risque d'effondrement du mur historique de la Fondation Batinier)*

**PUBLICATION AU PILIER PUBLIC:** du ... 3 décembre 2025 ... au ... 1er janvier 2026

Les oppositions éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à l'administration communale, case postale 23, 1422 Grandson

Propriétaire: *Mme Gisèle Müller*

Adresse: *Concile Hes-103 - 1422 Grandson*

Parcelle n°: *1063 - 1064*

Essence: *tilleul.triple*

Diamètre à 1 m du sol: *80cm - 1m (environ)*

Motif de la requête: *risque d'effondrement du mur de la Fondation Batinier*

Date: *11/11/2025*

Signature: *E. Müller*

### PLANTATION COMPENSATOIRE

Proposition du requérant: *à discuter*

Compensation validée par le service  oui  non

Autre proposition: .....

### PRÉAVIS: DU GARDE-FORESTIER

### DU SERVICE

L'expertise du mur est disponible sur demande en cas de besoin

### ÉTAT SANITAIRE DE L'ARBRE

bon  moyen  mauvais  investigation nécessaire

### DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOirement À LA DEMANDE

- Photo(s) claire(s) et précise(s) permettant d'identifier exactement le(s) arbre(s) concerné(s).
- Plan de situation clair et précis permettant de localiser le(s) arbre(s) concerné(s).

*photos et plans  
suivant de la part  
de la Fondation Batinier*

